

## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Départementale des Francas du Gard Mercredi 24 juin 2024 à Fons-Outre-Gardon

---

### ANNEXES AU COMPTE RENDU :

- Liste des excusés
  - Rapport de trésorerie
  - Délibération numéro 4 : comptes annuels et quitus au trésorier
  - Délibération numéro 5 : affectation du résultat
  - Délibération numéro 6 : taux des cotisations 2024/2025
  - Délibération numéro 7 : élection au Comité Directeur
- 

### Ouverture de séance :

Hugues CLARET, Président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants.

Il cède ensuite la parole à Madame Maryse GIANNICINI, Maire de Fons-Outre-Gardon, pour les propos d'introduction et d'accueil. À son tour, elle souhaite la bienvenue aux participants et réaffirme sa volonté de construire un partenariat durable avec l'association sur le développement de projets à destination des enfants et des jeunes sur la commune.

Le Président remercie la municipalité pour son accueil à l'occasion de cette assemblée générale qui s'est tenue à la salle polyvalente.

Le directeur annonce les personnes excusées dont la liste est jointe au présent compte rendu.

### ● **Ordre du jour :**

Le Président présente l'ordre du jour.

**Délibération numéro 1 :** L'ordre du jour est ensuite soumis au vote des adhérents.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 52

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

### ● **Rapport moral :**

Le Président fait lecture du rapport moral.

**Délibération numéro 2 :** Le rapport est soumis au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 57

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

### ● **Rapport d'activité :**

Le Directeur Départemental invite les participants à vivre un rapport d'activité sous la forme originale d'un Village de projets organisé par les équipes d'animation de l'association. Les participants ont pu déambuler à loisir sur les différents espaces à proximité de la salle polyvalente pour découvrir les projets réalisés durant l'année, et présentés soit par des expositions, soit par des ateliers de démonstrations.

De retour dans les locaux de l'assemblée générale, le secrétaire de l'association apporte un complément oral rapide sur le rapport d'activité 2023 et le Directeur Départemental propose aux partenaires de s'exprimer sur les projets développés par l'association. Marc LAROQUE, Conseiller départemental souligne le riche partenariat entre le Pays de Sommières et les Francas du Gard, notamment sur la gestion pédagogique des accueils périscolaires. Ensuite, Renaud NAPOLEON, Directeur de la formation à La Ligue de l'Enseignement témoigne sa satisfaction quant au dynamisme des animateurs sur la mise en œuvre du Village des projets : il salue la pluralité des projets qui constituent la représentation éducative du centre de loisirs éducatif aux Francas. Il réaffirme également l'importance du travail partenarial réalisé dans le cadre des formations professionnelles entre nos deux entités. Jérôme ABELLANEDA, en tant que manager du pôle développement à la Caisse d'Allocation Familiale du Gard profite de cette prise de parole pour réaffirmer l'importance des mouvements d'éducation populaire dans le développement et le soutien des politiques publiques en matière d'enfance jeunesse. Il rappelle que la Caf du Gard est un acteur

investi dans le développement qualitatif des centres de loisirs avec de nombreuses politiques financières incitatives à destination des organisateurs. Son élocution s'oriente par la suite sur l'importance d'accompagner les politiques publiques à destination de l'engagement des jeunes et le développement des loisirs pour les adolescents. Il termine ses propos par la promotion des aides mis en œuvre par la Caf pour développer et accompagner les jeunes sur un parcours BAFA en pension complète.

Le Président et le Directeur départemental remercient les partenaires pour leur prise de parole.

Le rapport d'activité est ensuite soumis au vote

**Délibération numéro 3** : Le rapport est ensuite soumis au vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

● **Rapport financier :**

Alice BROSSETTE, Trésorière, fait lecture du rapport de trésorerie.

Ingrid VALLÉE FACCHINI, Directrice Administrative et Financière, formule ensuite les éléments principaux du rapport financier portant explication sur les comptes de l'association.

Alice BROSSETTE, Trésorière, donne ensuite lecture des conclusions des rapports du Commissaire aux Comptes (Cabinet Audit France).

**Délibération numéro 4** : Vote du rapport financier et du quitus aux trésoriers

Vu le compte de résultat de l'exercice 2023,

Vu le bilan de l'exercice 2023,

Vu le compte rendu financier de l'exercice 2023,

Vu l'explication des comptes et le rapport de trésorerie,

Vu le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

Vu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées,

Entendus les exposés de la Trésorière et de la Directrice Administrative et Financière,

L'Assemblée Générale adopte le compte de résultat et le bilan sur les comptes annuels 2023 et donne quitus aux trésoriers.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

**Adoptés à l'unanimité.**

**Délibération numéro 5** : Il est proposé l'affectation du résultat au fonds associatif.

L'Assemblée Générale de l'association départementale des Francas du Gard autorise l'affectation du résultat de l'exercice 2023, soit 164 836 € (**cent soixante-quatre mille huit cent trente-six euros**), **au fonds associatif qui ainsi s'élèvera à 560 881 €.**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

● **Délibération numéro 6 / Taux des cotisations :**

À la suite de la délibération 7 votée lors l'Assemblée Générale du 19 juin 2018 relative à la modification du règlement intérieur, l'article 2 : Assemblée Générale - 2.1 Mandats a été modifié en ce sens :

« Chaque personne morale adhérente dispose d'un mandat auquel s'ajoute :

- jusqu'à 5 000 enfants, un mandat supplémentaire par tranche entière de 250 enfants,
- de 5 001 à 50 000 enfants : un mandat supplémentaire par tranche entière de 5 000 enfants,
- de 50 001 à 100 000 enfants : un mandat supplémentaire par tranche entière de 10 000 enfants,
- au-dessus de 100 001 enfants : un mandat supplémentaire par tranche entière de 50 000 enfants.

Pour le calcul de ces mandats sont pris en compte :

- Pour les personnes morales, collectivités, organismes publics tels que les établissements publics de coopération intercommunales, les enfants habitant sur le territoire.
- Pour les autres personnes morales, organismes publics tels que les établissements Publics Locaux d'Enseignement, semi-publics ou privés et associations, les enfants accueillis dans leurs structures et activités éducatives, sociales et culturelles. »

De manière à mettre en conformité les taux de cotisations avec le Règlement Intérieur, et de manière à garantir les équilibres économiques des adhésions, il est proposé les taux des cotisations, joints en annexe au présent compte-rendu. La proposition est de maintenir à l'identique les montants des cotisations de l'année précédente tant pour les adhésions collectives que pour les adhésions individuelles.

Les taux de cotisations sont alors soumis au vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

● **Élection au Comité Directeur :**

2 personnes se présentent aux postes à pourvoir en qualité d'adhérents individuels :

- LABORIE Véronique
- RICHARD Mireille

2 personnes se présentent aux postes à pourvoir en qualité d'adhérents personnes morales :

- BOUJOUF Mokhtaria, directrice et représentant l'association PREP'AVENIR, à Nîmes
- EL ATMANI Hayat, présidente de l'association LES MILLE COULEURS, à Nîmes

2 candidats ne se sont pas présentés à l'Assemblée Générale. Selon les statuts de notre association, seuls peuvent être élus les membres présents.

Le Président sollicite cependant les adhérents pour savoir si ces candidatures peuvent être prises en compte étant donné le nombre de sièges à pourvoir et compte tenu du nombre de candidats.

**L'Assemblée Générale valide cette proposition à l'unanimité.**

Les élections au Comité Directeur ont lieu à bulletins secrets.

Le Bureau de vote est composé de Marie RUIZ, Présidente, et de Myrto STAMELAKI et d'Adeline DONNANTUONO, secrétaires.

**Nombre de mandats : 56**

**Bulletins blanc ou nuls : 3**

**Exprimés : 56**

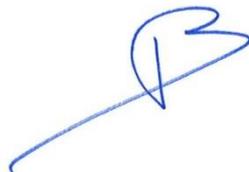
Sont donc élus au Comité Directeur de l'Association Départementale des Francas du Gard, pour un mandat de 3 ans et avec le nombre de voix suivant :

- |                     |         |
|---------------------|---------|
| - BOUJOUF Mokhtaria | 53 voix |
| - EL ATMANI Hayat   | 53 voix |
| - LABORIE Véronique | 53 voix |
| - RICHARD Mireille  | 53 voix |

● **Clôture :**

Le Président de séance clôt l'Assemblée Générale en remerciant pour la préparation de cette Assemblée Générale les personnels du siège social. Il remercie les adhérents et invités de leur participation.

Le Secrétaire de séance,  
**Steven PREGET.**



Le Président,  
**Hugues CLARET.**

